# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 12 SEPTEMBRE 1872. 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 12 SEPTEMBRE.

**VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.**
Pour les détails, voir aux annonces.

Par Alfred Boulikny, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Actions de presse à coton et actions de la Compagnie du Gaz.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, au No 44 de la rue de Chartres—Grande vente sans réserve et à crédit de linge d'automne et d'hiver.

Par Vincent & Co., aux Nos 34 et 36 de la rue de la Douane—Marchandises sèches de fond et de fantaisie.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan aux Nos 45 et 47 de la rue Vieille-Levée—Bottes, souliers, provisions et cognac, tonneaux.

Par Eugène Tourné, au magasin de E. Poujol, No 33, rue Douane—Vins, cognac, whisky, etc.

Par E. M. Montgomery, à sa salle d'encan, rue du Camp—Vente régulière de meubles.

**ATTENTION!**

Vente à 10 heures et demie A. M., au magasin de l'importateur P. Poujol, vins, whisky, etc. Voir les catalogues par Eugène Tourné. Vente positive pour cause de changement de magasin.

**ANNONCES POLITIQUES.**

Toute annonce émanant d'un club ou d'une association politique quelconque devra être payée comptant si on en désire l'insertion dans l'Abeille. Celles pour lesquelles cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtront point dans nos colonnes.

## L'Argent levier d'Élection.

Il y a longtemps déjà que l'argent joue un grand rôle dans les élections présidentielles aux Etats-Unis; mais il paraît que dans celles de 1872 l'argent sera le levier le plus puissant que mettra en œuvre le parti de l'administration. Il ne s'agit plus seulement de l'emploi de l'argent pour défrayer les dépenses ordinaires de la campagne, pour payer les frais de grosse caisse, de publicité, de meeting, de processions. Cette fois le parti radical qui a, paraît-il, un trésor inépuisable, entend s'en servir, non seulement pour acheter des votes, mais encore pour acheter la modification des résultats électoraux. L'article suivant du *Philadelphia Age* signale le danger sérieux que cette audacieuse tactique peut avoir.

Le *New York Spirit of the Times* déclare que "le plan pour assurer la réélection de Grant est l'achat en gros des certificats de retours de Philadelphie et New York", et il ajoute "le parti de l'administration croit que DIX MILLIONS de dollars dépensés avec sagacité dans les villes de Philadelphie et de New York, en sommes variant de $5000 à $50,000, assureront les deux Etats et détruiront ainsi le vote du pays. Cet argent ne doit pas être employé à acheter des votes, mais à acheter les hommes qui comptent les votes et signeront les certificats. C'est le grand procédé de filouterie qui a déjà été pratiqué sur une échelle semblable dans les élections locales de ces villes."

Pour mettre ce plan en opération, tout le Trésor des Etats-Unis sera vidé pour Grant si c'est nécessaire. L'enjeu que son parti se propose de gagner est l'empire, et il compte que ce qui sera perdu pourra être rendu ou le détournement caché indéfiniment en cas de succès. Nous avertissons le comité d'Etat et le comité national que cette méthode de dépenser de l'argent sera énergiquement tentée, et les doivent veiller non seulement à la campagne, mais aussi au dépouillement du scrutin. Nous ne craignons pas que le peuple ne vote pas pour Greeley, le danger est que le vote soit malhonnêtement transféré à Grant."

Il en a assez dans cet avertissement hardi et opportun du *Spirit of the Times* pour mettre le peuple sur ses gardes au sujet de l'emploi de l'argent par les partisans de la réélection de Grant. C'est d'autant plus le cas qu'on sait que des fonds du gouvernement ont été employés dans ce but. On a envoyé de l'argent de Washington à l'Oregon pour emporter l'élection dans cet Etat, et c'est un fonctionnaire du gouvernement qui en contrôla la distribution. Ce fait est bien connu. Le marshal Carrow, de la Caroline du Nord, a reçu $200,000, destinés en apparence à payer les dépenses de Cour, dans cet Etat, mais en réalité pour les dépenses d'élection ayant pour objet d'assurer l'élection de Caldwell comme gouverneur. Dans cet Etat l'argent a servi à acheter les hommes qui comptaient les votes et signaient les certificats" et aussi à payer l'importation de nègres de Washington et ailleurs.

Des secours pécuniaires ont été ainsi envoyés de la capitale nationale au Vermont et des centaines d'hommes, salariés par le gouvernement fédéral opérant dans le Maine. En rapprochant ces faits certains de l'avertissement de notre confrère de New York, cet avertissement acquiert une plus grande signification et il mérite l'attention de tous les citoyens qui sont en faveur d'une élection loyale et exempte de corruption pour l'Etat et la nation.

L'*Age* ajoute qu'il est évident que les meneurs radicaux à Philadelphie, convaincus qu'ils seraient battus dans une élection loyale par les démocrates unis aux libéraux, se proposent d'employer l'argent pour corriger les retours d'élection.

Pour qu'on en vienne à discuter ouvertement de pareils procédés, il faut qu'on en soit arrivé dans notre république à un bien grand degré de démoralisation. Il est temps de réagir contre ce système de fraude qui fait du droit de suffrage une moquerie et qui mène tout droit au despotisme ou à la guerre civile.

L'ESPRIT DE PARTI.—On aura une idée des mensonges que peut faire inventer l'esprit de parti par le fait suivant:

Le 15 août à Napoléon, dans l'Arkansas, un meeting où il y avait 500 noirs et six blancs. Le candidat à la législature de cet assemblage a prononcé un discours dans lequel il a dit qu'il avait longtemps connu Greeley, et que, pendant la plus grande partie de sa vie Greeley avait été marchand d'esclaves et bien connu pour sa sévérité comme fouetteur. Cet orateur a produit à son auditoire un vieux paragraphe qui [illegible] Greeley [illegible] et lui avait enlevé la peau chaque fois; et il a terminé en disant "Bon Dieu, quel maître Greeley a fouetté pauvre nègre."

Ainsi, voilà le pauvre Horace Greeley qui a été toute sa vie abolitionniste, à qui les nègres doivent d'être libres, passant aux yeux de ceux qu'il a fait électeurs pour un affreux traitant fouetteur de nègres! Si Greeley est battu pour la présidence il le devra à ce suffrage universel si bien éclairé.

APRÈS TOUT.—Il n'y a pas lieu de se désoler pour l'élection du Vermont. La *Tribune*, de New York, donne les chiffres suivants: vote républicain de 1868, 44,167, vote du parti Grant en 1872, 43,186; perte 981. Vote démocrate de 1868, 12,045, vote libéral et démocrate de 1872, 13,684; gain 1,639.

LA LOGIQUE DE BEN BUTLER.—Dans son récent discours à Milford, Benjamin F. Butler s'est écrié en terminant: "Nous voulons quatre ans de plus de Grant." Le 25 sept. 1867, il écrivait à M. Jones, de Neenah, Wisconsin: "L'élection de Grant sera un malheur, parce qu'elle mettra au pouvoir un homme qui n'a été élevé que pour être indifférent aux souffrances humaines et impropre à gouverner."

—Deux membres de la Législature de la Caroline du Nord, élus sur la liste républicaine, viennent de se prononcer pour Greeley.

POUR LES OPELOUSAS.—Le nouveau et beau bateau à vapeur *Perlesa*, qui avait été remplacé temporairement par le *Ruth*, reprend ses voyages réguliers pour les Opelousas et pour tous les débarcadères de l'Atchafalaya, partant d'ici tous les mardis à 5 heures du soir. Le *Perlesa* est commandé par le capt. H. H. Wood, qui est assisté de M. H. B. Schmidt, commis. Voyez l'annonce.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à points de chaînette. Elle se vend au No. 103, de la rue du Canal.

ASSOCIATION Nos. 107, 108 ET 109.—Voyez la colonne des notices spéciales, mort de Julia Steffen, John Bichler, et A. Porteous, payable au bureau de l'association Louisianaise d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance sur la vie, rue Carondelet, No. 120. Montant payé depuis l'organisation $685,626.

## Revue des Journaux.

Une dissertation philosophique sur la crise politique et l'ordre radical, terminée par un appel aux Louisianais pour qu'ils affirment leur liberté et leur indépendance, constitue le bagage éditorial du jour du *Picayune*. Nous espérons que les Louisianais ne se laisseront pas de nouveau fouler au pied par une coalition de nègres et de carpet-baggers, quand il ne dépend que d'eux d'éviter cette humiliation en usant de leur droit de vote.

Le *Times* examine l'effet des dernières élections. Le Vermont, dit-il, n'est pas l'Union. Cependant il ne se dissimule pas que les résultats des dernières élections ne soient de nature à encourager les grantistes. Il en conclut que l'opposition doit redoubler d'efforts. Quant au Sud, dit-il, son vote est assuré à Greeley sauf peut-être dans un ou deux Etats où l'influence de la baïonnette étouffera la voix populaire. Il termine ainsi: "Parce que le Maine va du mauvais côté ce n'est pas une raison pour que l'Union le suive."

Le *Times* croit que l'Angleterre est en proie à une révolution commerciale et industrielle, aggravée par les grèves, est menacée d'une révolution sociale imminente.

Une colonne et quart d'Emerson Bentley paraît être la dose quotidienne à laquelle sont condamnés les lecteurs du *Republican*. M. Jones fait les frais de cette pénible élucubration, et il a, en outre, l'honneur d'être catéchisé aussi par la rédaction. Le rédacteur du *Republican* se souvient de son ancien métier de maître d'école; il fait aussi la leçon aux démocrates et leur dicte ce qu'ils doivent inscrire sur leurs bannières. Il leur reproche de n'avoir pas, en se débarrassant de leur vieux levain, et le pauvre homme ne s'aperçoit pas lui-même qu'il reste tout pétri de son vieux levain radical.

L'élection du Maine exalte naturellement le *National Republican* qui suppose que Grant va tout balayer en novembre comme un raz-de-marée. Nous espérons que cette prédiction ne se réalisera pas plus que ne l'a été l'annonce de la vague immense qui devait engloutir la Nouvelle-Orléans et la Louisiane.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE.—M. A. Shaw, administrateur des comptes publics, vient de nous adresser un nouveau rapport sur la situation financière de la ville. C'est un travail raisonné et qui a son prix. Nous l'examinerons à loisir et nous en rendrons compte.

PAYEMENT DES TAXES.—On trouvera plus loin une notice de M. John S. Walton, administrateur des finances, qui prévient les contribuables qu'ils pourront encore payer leurs taxes, sans frais de coût, jusqu'au 22 du courant inclusivement. Passé ce délai, la régistre, prescrit par l'acte No 73, sera immédiatement déposé au bureau des hypothèques où il opérera comme un privilège non seulement sur la propriété taxée mais encore sur toutes les autres propriétés du contribuable délinquant.

## Meeting du Comité Central Démocratique de la paroisse Iberville.

Le comité central démocratique de la paroisse Iberville s'est réuni à la Maison de Cour, le samedi 7 septembre 1872, à 11 heures A. M.

Le meeting ayant été appelé à l'ordre, le préambule et les résolutions qui suivent ont été adoptés:

Sur motion de M. E. Desobry, secondé par le capitaine Wm Bowman:

Attendu que les partis démocratique, de la réforme et libéral ont effectué une fusion et se sont unis pour une liste d'Etat;

En conséquence il est résolu: Que le comité central démocratique de cette paroisse, nomme un comité de trois pour exprimer ses vues et ses sentiments au sujet de la dite fusion.

Sur motion dûment secondée, MM. H. S. Browne, Wm Bowman, S. H. Ellis, Edouard Desobry et G. S. Rousseau ont été nommés membres du dit comité.

Le dit comité a présenté les résolutions suivantes qui ont été unanimement adoptées:

*Résolu*: Que le comité central démocratique de paroisse endosse la liste de fusion arrêtée par les comités centraux d'Etat démocratique, réformiste et libéral.

*Résolu en outre*: Que ce comité offre ses remerciements à l'honorable S. F. Jonas pour son dévouement patriotique aux intérêts de son parti et de son Etat.

Sur motion de M. André Canezo, dûment secondée:

*Résolu*: Que le Comité Central démocratique de paroisse nomme parmi ses membres un comité de conférence avec pleins pouvoirs pour prendre en considération toute proposition qui pourra être faite par un des partis politiques de cette paroisse, sur la meilleure manière d'assurer une bonne et honnête administration de nos affaires paroissiales.

Sur motion du capitaine Wm. Bowman, dûment secondée:

*Résolu*: Que le Président du Comité Central démocratique nomme un comité de cinq qui constitueront le comité de conférence.

Le président nomme MM. H. S. Brown, capitaine Wm. Bowman, W. R. Boote, André Canezo, J. H. Ellis et E. Desobry.

Sur motion du capitaine Bowman, secondée:

Attendu que le parti de la fusion est sans aucun organe pour défendre et soutenir ses intérêts dans la paroisse d'Iberville;

*Résolu*: Que le Comité Central démocratique de paroisse conseille l'ouverture d'une liste de souscription dans chaque ward du comité dans le but de lever une somme suffisante pour publier un journal de campagne.

*Résolu en outre*: Que MM. Wm. Bowman, E. Desobry, W. R. Boote, R. O. Hébert, P. G. Kleinpeter et Gervais Schlater, sont nommés membres du Comité des Contributions.

Sur motion de E. Desobry, secondée, il est résolu qu'une copie du procès-verbal de cette séance sera envoyée à l'*Abeille*, au *Times*, au *Picayune* et à la *Gazette Allemande* de la Nouvelle-Orléans, pour être publiée.

Sur motion de A. Canezo, secondée, le meeting s'ajourne sujet à l'appel du président.

G. S. ROUSSEAU,
Président du Comité Central Démocratique de Paroisse.

ALCÉE GAIENNIE, Secrétaire.

NEW FOUNDLAND BITTERS.—Si les yeux sont le miroir de l'âme, la langue est le miroir de l'estomac et des intestins. Tous les malaises et toutes les maladies de l'estomac et du tube intestinal se réfléchissent sur la langue, et c'est pour cela que les médecins, depuis qu'il y a des médecins, et il y a longtemps, après avoir tâté le pouls demandent à voir votre langue.

La langue, chez l'homme qui se porte bien, est large, rose, humide et jamais chargée. Chez l'homme malade, les variations de la langue sont nombreuses et elles portent sur la grosseur, la largeur, la couleur, le degré de sécheresse et le degré de dépôt blanc, gris, sale, jaune, noire, etc., etc. Ces dépôts ont généralement de la difficulté à être enlevés et ne disparaissent que lorsque l'estomac est bien portant.

La langue large, épaisse, allongée et plissée sur elle-même, avant de la peine à la tenir entre les dents, qui forment des empreintes sur ses bords, recouverte d'un enduit blanchâtre sur les bords et jaunâtre au milieu, indique les troubles dyspeptiques de l'estomac. Ces personnes n'ont pas d'appétit, ont un goût fade dans la bouche; leur haleine est chaude, le vrai des aliments les dégoûte et à peine arrivés dans l'estomac, les aliments y provoquent de la douleur, des gaz se forment, l'estomac se ballonne, et on éprouve un sentiment de plénitude qui n'est pas en rapport avec ce qu'on a mangé. On a des renvois aigres, souvent des vomissements et on est généralement constipé.

Contre cet état, qui en général ne produit pas de danger immédiat, mais désagréable, il faut, pour guérir, tenir sa bouche dans un grand état de propreté et exciter l'estomac, qui est paresseux, par l'usage du Newfoundland Bitter, que l'on prendra avant et après les repas. On pourra aussi prendre dans la journée une bonne tisane faite avec une infusion de graine de lin, mais de chaque fois sortir de la tasse une cuillerée de Newfoundland Bitter. Au bout de 2 ou 3 jours de ce traitement, l'appétit reviendra, l'estomac sera soulagé et alors pour maintenir l'intégrité de l'estomac il faudra prendre tous les jours du Newfoundland Bitter.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE.—Par suite de l'impossibilité où l'on a été de réunir les orateurs en temps opportun, les meetings qui devaient être adressés comme devant l'être par l'Hon. A. Thibodaux, et à Houma ont été renvoyés. Le premier mass-meeting de campagne sera tenu à Franklin, le mercredi, 18 septembre. On trouvera dans nos annonces la liste des autres meetings et les noms des orateurs qui se feront entendre.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—On donnera ce soir, à l'Académie, un grand drame à sensation, traduit du français, intitulé "l'Article 47". Malgré la chaleur, la salle de l'Académie est toujours bien garnie. Il y aura sans doute foule ce soir pour entendre cette pièce nouvelle.

CARTE POLITIQUE DES ETATS-UNIS.—MM. O. D. Case & Co., de Hartford, Connecticut, viennent de publier une carte politique des Etats-Unis pour 1872 qui aura certainement un grand succès. On peut, au premier coup d'œil, trouver le renseignement politique qu'on désire sur un Etat. Cette carte comprend une liste complète des Etats avec la population de leurs principales villes, le vote présidentiel par Etat depuis 50 ans, les majorités aux élections présidentielles et d'Etat pour 1868, et les renseignements désirables sur les élections de 1872, la composition des législatures, enfin les statistiques sur la population des Etats de 1790 à 1870, sur les productions agricoles &c. &c. La carte a trois pieds de long environ sur deux pieds de large et elle peut être suspendue comme une carte géographique. Il n'y a pas de manuel, d'almanach ou d'abrégé qui offre les avantages de ce tableau, est suspendu dans les bureaux des hommes politiques ou des hommes d'affaire, il leur offre constamment à la vue les informations désirées, sans nécessiter de recherches.

Cette carte doit être vendue par des agents voyageurs. Les personnes désirant se charger d'une agence devront s'adresser aux éditeurs, MM. O. D. Case & Co., Hartford, Connecticut.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

Hier soir vers cinq heures et demie, une foule nombreuse et choisie se réunissait au Bayou St. Jean pour assister à la fête d'inauguration donnée par le club de Canotage Pélican.

Il y avait là une quantité de jolies femmes en fraîches toilettes, venues pour applaudir de leurs blanches mains les vainqueurs des régates; et les canotiers en costumes bleus avec des revers blancs, portant crânement le petit chapeau plat traditionnel, se groupaient autour de leur pavillon de pilotage, ou glissaient sur les eaux verdâtres du vieux bayou dans de frêles et légères embarcations.

A six heures une minute, le signal de la course a été donné, et deux canots—l'Amélia et la Delphine—aux formes arrondies, étroits et longs, sont partis comme deux flèches, luttant de vigueur et de vitesse. La distance à parcourir était de trois milles, aller et retour.

Les messieurs dont les noms suivent composaient l'équipage des deux bateaux:

Amélia—1. A. Claiborne; 2. Carlos; 3. Paul Chaudel; 4. M. De Armas, et 5. A. Castarède.

Delphine—1. Baylli; 2. Brenningham; 3. John Connelly; 4. John Bailly; et 5. F. Wilson.

L'Amélia est arrivée la première.

Elle a fait le trajet en trente-neuf minutes et demie. La Delphine est arrivée une demi-minute plus tard.

Après avoir acclamé les vainqueurs comme ils méritaient de l'être, et rendu honneur au courage et à la vigueur des vaincus, un excellent goûter a été servi aux dames, et la fête s'est terminée par une soirée dansante sous les grands arbres du jardin Magnolia.

Nous félicitons les jeunes gens qui composent ce Club de la vigueur dont ils ont fait preuve hier soir dans cette longue course. Nous ne doutons pas qu'avec la pratique ils deviennent bientôt des canotiers de premier ordre.

Nous leur conseillons maintenant de commencer une série de régates brillantes avec le Club rival du Bayou St Jean.

Le parti radical semble avoir perdu toute confiance dans le résultat définitif de la campagne électorale depuis que la fusion des démocrates et des libéraux lui oppose les rangs serrés de tous les conservateurs de l'Etat, réunis sous une même bannière. Il donne lieu de le croire du moins, et fournit une preuve irrécusable de sa faiblesse, en ayant recours à la fraude pour arriver à ses fins.

Mardi matin, un nègre du nom de Dennis Brown a été conduit devant la cour du recorder McArthur, accusé de parjure par M. Thomas Dully, préposé au bureau d'enregistrement des votants du Quatrième ward, situé au coin des rues Villeré et Douane.

D'après les déclarations de ce dernier et celles de deux autres témoins, M. Pinchon, inspecteur, d'élection nommé par la Cour de Circuit des E.U. et désigné par le parti radical, et l'officier de police Demoulier,—il paraît que vendredi dernier, le nègre Dennis Brown, alias, Henry Strong, s'est présenté au bureau d'enregistrement situé au coin des rues Villeré et Douane, pour se faire inscrire au nombre des votants du quatrième ward, l'enregistreur, lui trouvant un air suspect, lui a posé plusieurs questions, après lui avoir fait prêter le serment d'usage.

Les réponses de Dennis Brown indiquaient clairement que celui-ci n'avait pas de domicile fixe à la Nouvelle-Orléans et qu'il ne connaissait même pas les noms des rues. Brown après son arrestation a tout avoué. Il était employé sur l'habitation "Bel Air," paroisse Plaquemines, on l'a fait venir en ville; et c'est un homme du nom de Calhoun qui l'a poussé à se faire enregistrer. L'affaire a été envoyée devant la cour du Premier District.

On parle de signaler plusieurs autres tentatives de fraude dans le genre de celle que nous venons de raconter. Toutefois, si les enregistreurs et les inspecteurs d'élection font strictement leur devoir, nous avons le droit d'espérer qu'elles ne réussiront pas mieux que la première. Le peuple est las de voir abuser de sa bonne foi, et les politiciens corrompus qui achètent des votes auront beau faire, ils ne réussiront point à prolonger leur règne au moyen de l'élection de novembre prochain.

Les démocrates du faubourg St Jean et du faubourg Tremé viennent de réorganiser l'ancien club connu sous le nom de "Club des Economes". Ils feront une procession ce soir dans les principales rues de la ville.

Nous avons reçu des billets d'invitation pour un grand pique-nique que donnera, Dimanche le 15 courant, au terrain Delachaise, le club démocratique d'Orléans.

Un homme du nom de Dick Brown a été arrêté hier, accusé d'avoir participé au meurtre d'Isaac Walker qui a eu lieu il y a deux semaines.

Dick Brown subira aujourd'hui un examen préliminaire.

Lizzie Johnson, Jamie Walker, Joséphine Walker et Louisa Violor, prostituées du tabac, qui avaient fait maison dans leurs poches les sous du prochain, ont été arrêtées hier et conduites en prison.

TEMPÉRATURE. 11 septembre 1872. Thermomètre de C. Dubleur, opticien,

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 8 A. M. | 78 | [illegible] |
| 2 P. M. | 89 | [illegible] |
| 6 P. M. | 85 | [illegible] |

—On lit dans la *Patrie*:

Le nombre des admissions à l'école militaire de Saint-Cyr, sera cette année de 350 à 400, ce qui constitue une augmentation considérable sur les chiffres habituels. Le nombre des admissions à l'Ecole polytechnique a été doublé.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE.
(Extrait du *Courrier des Etats-Unis*.)

Contrairement aux nouvelles contenues dans les dépêches reçues hier, le juge Church ayant décliné la candidature au poste de gouverneur de l'Etat de New York, que les deux Conventions étaient disposées à lui déférer unanimement, c'est M. Francis Kernan qui a été nommé candidat à ce poste, et M. Chauncey M. Depew, à celui de lieutenant-gouverneur.

Ce double choix fait également honneur aux deux Conventions qui se sont entendues pour les désigner au suffrage des électeurs.

M. Francis Kernan est un des plus éminents citoyens de l'Etat de New York, un avocat de grande distinction, et l'un des hommes ayant la plus grande expérience dans la politique, fédérale de même que dans les affaires de l'Etat. Il possède de grands talents, une indubitable intégrité, et une rare dignité. M. Kernan, quoique moins populaire que M. Church, n'en fera pas moins un gouverneur des plus estimables et des plus respectés.

M. Chauncey M. Depew, désigné pour les fonctions de lieutenant-gouverneur, a été secrétaire de l'Etat de New York, et pendant de longues années un politicien influent. Il faisait partie de l'Assemblée en 1862 et 1863, et fut président du comité des Voies et Moyens. En 1866, il fut nommé ministre au Japon, position qu'il refusa. C'est un orateur abondant et facile, et il présidera avec dignité le Sénat de l'Etat. Peu d'hommes connaissent mieux que lui les affaires publiques, et bien aussi ont eu dans le passé, plus d'influence dans le parti républicain.

Les deux Conventions ont complété leur tâche en nommant les autres candidats qui doivent être soumis à l'élection populaire, c'est-à-dire un Commissaire du Canaux, un Inspecteur des Prisons, un Congressman at large, trois Electeurs at large, et 32 électeurs de district.

Enfin, elles ont arrêté leurs plateformes respectives, dans lesquelles les lecteurs attentifs ne manqueront pas de remarquer les caractères distinctifs de leur origine, l'une celle des libéraux attirant leur attachement aux principes fondamentaux du parti républicain, l'autre réservant l'autonomie et la vitalité du parti démocratique, toutes deux se rencontrant sur le terrain de la réforme des abus administratifs et de la réconciliation du Sud.

Nous croyons devoir donner les textes de ces deux documents, qui resteront comme le point de départ de la nouvelle ère de fusion, au moins temporaire, dans laquelle est entrée la politique électorale.

Voici la traduction des deux plateformes:

LA PLATEFORME RÉPUBLICAINE LIBÉRALE.

Nous, républicains libéraux du New York, réunis en Convention, représentant la majorité des fondateurs du parti républicain de l'Etat Empire, et comprenant les délégués régulièrement choisis par chaque district électoral de l'Etat, déclarons et résolvons:

*Premièrement*: Que nous acceptons et réaffirmons les résolutions de la Convention de Cincinnati, comme constituant la meilleure expression du vrai Républicanisme.

*Secondement*: Que nous présentons les griefs ici exposés contre l'administration fédérale, comme imposant à tous les bons citoyens le devoir de repousser l'approbation de ses erreurs, de ses abus et de ses corruptions sous forme de la réélection de son chef.

*Troisièmement*: Que nous acceptons la nomination de notre honoré concitoyen Horace Greeley pour la Présidence des Etats-Unis, comme étant également digne de cette haute fonction, de lui, du parti républicain et de cet Etat, qui sont son inspiration, et qui la nomination au premier vote, sa majorité de 10,000 voix au premier candidat républicain pour la présidence, et qui nous en avons la confiance, donnera une aussi grande majorité à lui et à son digne associé, cet initiateur des vrais principes républicains, B. Gratz Brown, et au ticket que nous nommons aujourd'hui.

*Quatrièmement*: Que nous saluons la cordiale acceptation de la plateforme et des candidats par un grand parti antérieurement opposé, et embrassant au moins la moitié des votants de l'Union, comme le plus heureux présage de meilleurs temps. Nous saluons les organisations du parti uniquement qui, tout qu'elles assurent le triomphe des principes primordiaux, et quiconque les accepte de bonne foi est notre frère politique.

*Cinquièmement*: Nous reconnaissons que les deux grands devoirs politiques du moment sont la réforme de l'administration nationale et d'Etat, et la réconciliation et la réunion avec le Sud. Nous comptons pour l'un et pour l'autre sur le triomphe des délégués nationaux et d'Etat. Nous nous appuyons sur l'élection du succès partiel du premier à New York dans la dernière candidature, républicaine et démocrate, aux dernières élections.

*Sixièmement*: Nous déplorons l'inaptitude de notre dernière Législature à donner un mouvement réformiste son développement légitime, et nous attribuons pour la plus grande part cet insuccès à l'intervention de l'administration de la Douane et d'autres puissances fédérales. Nous condamnons spécialement la Législature pour avoir manqué de se purifier en expulsant ses propres membres corrompus, et en infligeant un juste châtiment à ceux des magistrats qu'elle pouvait atteindre. Nous nous remercions et nous félicitons l'Etat de la purification partielle de la magistrature, et nous demandons que cette réforme, ainsi qu'un plus rigoureux système d'économie et de comptabilité soit introduit dans tous les départements du service civil.

*Septièmement*: Cette disposition et les suivantes s'appliquent au service spécial des canaux, à celui du recouvrement des impôts, et à la reconnaissance nationale à laquelle ont droit les soldats et marins qui ont servi pendant la guerre. Enfin,

*Dixièmement*: Que nous nous engageons à la défense fidèle de ses principes, et que, pour en assurer le triomphe, nous signalons aux électeurs de l'Etat le ticket que nous choisissons et que nous nommons aujourd'hui.

LA PLATEFORME DÉMOCRATIQUE.

Il est résolu:

*Premièrement*: Que nous acclamons avec enthousiasme l'élan du peuple en faveur de la réforme dans les affaires publiques, comme il s'est manifesté dans l'union des citoyens patriotiques de tous les partis pour rejeter le fardeau d'un mauvais gouvernement et rétablir l'intégrité de l'administration affirmée par Jefferson.

*Secondement*: Que la condition du pays est telle qu'elle réclame le sacrifice des préjugés du passé; le niveau de l'administration a été abaissé, le service civil est corrompu; le pouvoir militaire est devenu dans les bureaux de Washington un centre de favoritisme et de spéculation, et les Etats du Sud sous un système de répression et d'oppression militaire, ont été soumis à la déprédation et à la prodigalité au point qu'une dette de près de quatre cent millions de dollars leur a été imposée, écrasant l'industrie, arrêtant l'immigration, détruisant le crédit, et exposant le pays à la honte de la répudiation.

*Troisièmement*: Que l'administration fédérale, au centre de sa corruption, de son népotisme et de son extravagance, de son indifférence aux obligations constitutionnelles et de leur subordination à l'arbitraire des fonctionnaires civils, est condamnée devant l'opinion publique qu'il a délité à son engagement de rendre la paix à ces Etats désorganisés, elle est aujourd'hui le principal obstacle au rétablissement des sentiments amicaux entre les sections et les classes de l'Union, et les intérêts moraux, sociaux et industriels, de même que les intérêts politiques du pays exigent son éloignement du pouvoir.

*Quatrièmement*: Que les Républicains de cet Etat qui ont donné le pouvoir de la prouesse de leur concours à la réforme, méritent de plus sévère jugement du peuple pour leur manquement à leurs engagements, etc.

*Cinquièmement*: Que l'intégrité de la magistrature est le fondement essentiel des Etats libres. Nous félicitons le peuple de ce qui a été fait pour purifier notre système actuel, et nous demandons que l'œuvre de la réforme judiciaire soit continuée, etc.

*Sixièmement*: Que, tout en déclinant aucun droit d'intervenir dans les institutions des autres Etats, nous croyons devoir déclarer qu'il est du devoir du Sud d'éclairer et d'élever les citoyens de couleur en sorte qu'ils puissent exercer avec intelligence leur droit de suffrage, et que nous regardons toute tentative de soulever cette classe contre la population blanche comme impolitique au plus haut degré, et comme également préjudiciable aux deux classes de citoyens des Etats-Unis.

*Septièmement*: Suivant des considérations sur les canaux, sur l'égalité civile et religieuse,

*Neuvièmement*: Que l'administration générale de John T. Hoffman comme gouverneur a l'approbation de cette Convention.

*Dixièmement*: Que la déclaration de principes faite à Cincinnati et renouvelée à Baltimore présente une plateforme sur laquelle tous les citoyens désirant la réforme des abus existants peuvent se réunir, etc.

*Onzièmement*: Que la nomination d'Horace Greeley et de Gratz Brown pour président et vice-président reçoit notre cordiale et unanime approbation; nous la recommandons à l'appui de tous les démocrates comme une vigoureuse obligation de parti, et nous les acceptons, non comme faisant de leurs personnes aucune obligation d'un caractère personnel élevé et distinction patriotique, qui conduiront l'administration de leurs hautes fonctions à des objets personnels et à la perpétuation de leur pouvoir, mais au rétablissement de l'harmonie, à la prospérité, et à la libération du pays, qui ouvrira de nouveau les portes du Sud à la solidarité des institutions républicaines dans le monde entier.

## DÉPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

### EUROPE.

**Nouvelles Diverses.**

New York, 11 septembre.—Un directeur d'un journal illustré de Paris a été arrêté pour avoir caricaturé des prisonniers.

Un français contredit le rapport du *Figaro* qui lui attribuait l'intention d'épouser Nellie Grant.

Lova, journaliste parisien, s'est suicidé.

De nouveaux troubles carlistes ont éclaté sur la frontière d'Espagne; des mesures ont été prises pour empêcher les insurgés de la franchir ou de s'y concentrer.

**Arrestation contre le Capit. Général de la Catalogne.**

Le capitaine-général de la Catalogne a été sommé de se rendre à Madrid. Il est accusé d'entretenir une correspondance avec les partisans de Don Carlos. Le secrétaire particulier du duc de Montpensier a été arrêté à Merida.

Le gouvernement est sur la piste de gens qui conspirent dans l'intérêt du duc.

**Nouvelles du Brésil.**

Les récentes élections ont occasionné des troubles et plusieurs citoyens ont reçu des coups de baïonnette. Des négociations pacifiques entre le Brésil et la république Argentine sont en voie de progrès.

**Une audience donnée par les Empereurs d'Autriche et de Russie à Gontaut Biron, ministre de France à Berlin.**

Berlin, 11—Les Empereurs d'Autriche et de Russie ont donné aujourd'hui une audience à Gontaut Biron, ministre de France à Berlin. La réception a été amicale et satisfaisante. On l'a rassuré sur l'objet de la visite impériale en Allemagne.

**Le Congrès International.**

Londres, 11—On rapporte maintenant que le Congrès, dans sa dernière séance, avait adopté une résolution pour convertir la société en une organisation politique. La résolution fut présentée par Langnet, un des délégués de Paris. Les délégués de la Hollande, Belgique, Suisse, Espagne, France et Etats-Unis protestèrent et menacèrent de se retirer à moins que le vote ne soit reconsidéré. La séance ayant été secrète, il est difficile de savoir la vérité. Mais comme les délégués français se retirent de dégoût, il est à présumer que le vote a été considéré et la résolution rejetée.

**Les Émeutiers de Narbonne.**

Paris, 11 septembre.—Onze émeutiers qui avaient attaqué les soldats à Narbonne ont été condamnés à un emprisonnement de 5 à 15 mois et à payer une amende de 300 à 500 francs.

A la réouverture de l'Assemblée Thiers proposera la nomination d'un vice-président de la République. I.

Londres, 11.—L'ex-empereur Napoléon et Eugénie sont montés à bord du yacht Saphe avec M. Douglas, lundi, et ont fait le tour de l'île de Wight.

**Le prince Bismarck comblé d'honneurs.**

Berlin, 11.—Le prince Bismarck a reçu aujourd'hui, de la corporation, le citoyenneté honoraire de Berlin.

Dans sa réponse au maire, il a dit que la réunion des empereurs fortifiait la confiance qu'on avait dans la paix, confiance presque aussi précieuse que la paix elle-même. Il espère que l'histoire reconnaîtra qu'elle est fondant on temps.

L'empereur d'Autriche a conféré au prince Bismarck la croix de l'ordre de St. Etienne de Hongrie, ainsi qu'au prince Gortschakoff et au général Manteuffel et au comte Andrassy.

L'ordre de l'Aigle Noir a été conféré par l'Empereur d'Allemagne et l'ordre de St. André par l'Empereur de Russie.

L'Empereur Guillaume a nommé l'Empereur d'Autriche colonel honoraire du régiment de Hussards du Shleswig Holstein, et les fils du prince Impérial d'Allemagne ont été nommés colonels de l'armée russe.

La réunion des empereurs touche au terme. Sa Majesté l'Empereur d'Autriche a fait sa visite d'adieu au Czar aujourd'hui, à l'ambassade russe.

### WASHINGTON.

Washington, 11.—Le président Grant est ici. Il repart demain.

Le président a reconnu A. M. Shoenholn comme consul d'Autriche à Mobile; Robt. Barth, comme consul d'Autriche à St. Louis; F. W. Hanewinkle, comme consul d'Autriche à Richmond, et Julius Kauffman, comme consul d'Autriche à Galveston.

**Observations Météorologiques.**

Les probabilités annoncent que le vent du nord et le vent d'ouest régneront aujourd'hui dans les Etats du Golfe de l'ouest.

### DIVERS.

Augusta, Me, 11.—Le Kennebuk *Journal* dit que 245 villes donnent un vote total de 97,454. L'année dernière, ils n'avaient donné que 81,184. Augmentation, 16,270. Perham a reçu 55,769 voix, Kimball 41,691. Majorité pour le premier, 14,071. En 1871, sa majorité dans les villes n'était que de 9,958.

**O'Conor peut accepter la candidature.**

New York, 11.—Le comité de la Convention de Louisville a notifié à O'Conor sa nomination, qui a promis de répondre par écrit. Quelques membres de ce comité expriment l'opinion qu'O'Conor acceptera définitivement.

Il y avait hier soir à Quest Philadelphie un meeting de ratification pour Greeley et Brown. Beaucoup de monde et parade. Les clubs démocrates étaient sortis; et c'est McClure qui a été l'orateur en cette circonstance.

**Une adresse à O'Conor.**

Nombre de démocrates se sont réunis ce matin pour préparer une adresse, pressant O'Conor d'accepter la nomination de Louisville. Une réponse définitive est attendue aujourd'hui.

**Chas. O'Conor ne s'est pas encore décidé.**

New York, 11.—Chas. O'Conor a reçu la visite du comité de Louisville et de quelques démocrates de cette ville; mais il n'a pas encore annoncé publiquement son intention.

**Organisation permanente des Libéraux républicains.**

New York, 11.—Le comité central d'Etat des républicains libéraux a eu une séance secrète aujourd'hui, dans le but d'effectuer une organisation permanente. Le Gén. Cochrane a été élu président et Alf. Wilkinson, secrétaire.

Dans l'affaire de R. Tweed, l'assassin présumé de Nathan a obtenu un writ d'habeas corpus jusqu'à demain.

Le comité démocrate d'Etat a élu Samuel J. Tilden président et Wm. Cassidy secrétaire. Le comité républicain libéral s'est réuni à l'autre afin que les deux organisations puissent opérer avec harmonie.

**Nominations Mixtes.**

Trenton, N. J.—La convention démocratique libérale a nommé aujourd'hui une liste électorale combinée. Les délégués libéraux sont le Gén. McClellan et A. D. Browning.

**Nominations dans le Connecticut.**

Hartford, 11.—Les démocrates et les libéraux du Connecticut, réunis en convention ici, aujourd'hui, ont nommé une liste électorale. Il y avait beaucoup de monde, et les délibérations ont montré la plus parfaite accord. Parmi les délégués sont des hommes les plus notables de l'Etat. La liste électorale se compose d'un démocrate et d'un libéral pour l'Etat en général, et de quatre électeurs de district également divisés. Les résolutions adoptent et réaffirment la plateforme de Cincinnati, et dénoncent l'administration dans un langage très clair et net.

Les prohibitionistes du Connecticut assemblés en convention aujourd'hui ont résolu à voter Black et Russell candidats pour la présidence et la vice-présidence. Ils s'opposent à la loi de licence, à la loi d'Etat qui a été abrogée et déclarent que l'Etat n'a pas le droit de bénéficier sur l'entrée de... et que les démocrates ne peuvent avoir confiance à l'endroit de la suppression du commerce des liqueurs.

Memphis, 11.—Il y a eu une belle averse ici ce matin, la première depuis six semaines.

L'ex-président Johnson a parlé ce soir, sur la place Croquet, devant beaucoup de monde.

La réunion de la paix.

Louisville, 11 septembre.—La ville est pleine d'étrangers venus pour assister à la réunion de la paix. Parmi eux sont l'hon. L. D. Campbell, de l'Ohio; l'ex-gouverneur Vance, et beaucoup d'autres hommes notables de toutes les sections du pays. Un comité de Kentuckiens notables a reçu tous les visiteurs comme les hôtes du Kentucky.

On a fait rôtir 30 jeunes taureaux, 150 moutons et 50 cochons aujourd'hui. Cinquante cuisiniers préparent les mets et une centaine de garçons servent les mangeurs. Les orateurs et colonnes sont décorés à profusion. M. Greeley a promis d'être ici la semaine prochaine du 22 au 29 du courant. Chaque convoi des bateaux du quai de la ville ici amène de nouveaux visiteurs.

**Mise en vigueur de l'acte de marine.**

Philadelphie, 11.—La première arrestation, en vertu de l'acte de marine a eu lieu aujourd'hui.

Le marshal des E. U. a arrêté un marin qui s'était engagé et qui ensuite a refusé de partir. Mais considérant que c'était la première arrestation, en vertu de l'acte, et que le défendeur a plaidé son ignorance de la loi; considérant en outre qu'il a promis de se rendre à bord du navire que le maître de marine lui désignera, l'avocat des E. U. a abandonné la poursuite.

### RIVIÈRES.

**Etat du Fleuve, Bateaux, etc.**

Vicksburg, 11.—Descendant les steamers City of Quincy, Carrie F. Kountz, Mary Miller. Le fleuve baisse.

### MARCHÉS.

Paris, 11.—Rentes 55 30.

**Marchés européens.**

Liverpool, 11 septembre au soir.—Coton sans changement. Middling Uplands 10 à 10 1|8; Orléans 10 3|8 à 10 1|2. Vendu 10,000 balles.

Londres, 11—Consol. 92 3|8 au comptant et 92 à terme. Fonds américains sans changement. Erié 39 1|8.

**Marchés Américains.**

New York, 11 septembre.—Coton facile. Vendu 2315 balles. Uplands 21 1|2c; Orléans 22c.

New York, 11 septembre.—Argent irrégulier de 3 à 4. Sterling 107 7|8 à 8. Or 113 1|8. Gouvernements plats mais tenus.

Galveston, 11—Coton facile. Bon ordinaire 16 1|2 à 16 3|4. Stock 10,599 balles.

Charleston, 11—Coton plus facile. Bon ordinaire 17 3|4 à 18. Low midd. 18 5|8. Mid. 19. Stock 4279 balles.

Savannah, 11—Coton calme. Beaucoup d'offres. Low Mid. 18 1|2. Mid. 19. Stock 2,383 balles.

Mobile, 11—Coton plat et nominal. Stock 1601 balles.

### LES MARCHÉS EN FRANCE.

Nous trouvons ce qui suit dans la *Patrie* du 22 août; nous publierons, bien entendu, la réponse, qui n'avait pas encore paru dans les journaux du 23:

La *République française* nous disait hier, à propos du remarquable discours de M. Raoul Duval:

"Depuis deux ans qu'un système d'indignes attaques est pratiqué contre la République et contre ses plus éminents serviteurs, nous avons toujours dédaigné de répondre."

La *République* nous permettra de lui dire que nous n'avions pas besoin qu'elle fît cette déclaration; nous nous étions suffisamment aperçus du soin que les *ardents serviteurs de la République* mettaient à garder le silence sur leurs actes. Il en est cependant quelques-uns sur lesquels ils devraient absolument s'expliquer, et, par exemple, les "éminents serviteurs" de Tours et de Bordeaux devraient bien nous dire quel est ce M. Steenackers dont nous avons déjà parlé à deux reprises différentes et qui se plaît à "dégager" de nous demander des explications.

Pour la troisième fois, voici ce dont il s'agit:

Le 15 juin dernier, M. Aspinwal a fait, à Londres, devant la cour de l'Echiquier de la reine, la déclaration suivante:

Je suis parti pour la France avec le directeur de la Compagnie de Cannon street, M. Gray, auquel j'ai servi d'introducteur, auprès de M. Steenackers, à Tours.

Au cours de la discussion qui s'est engagée, une difficulté s'étant élevée, qui touchait à l'ordre politique, M. Steenackers est monté à l'étage supérieur pour en référer à M. Gambetta, et est redescendu aussitôt pour continuer la conversation.

L'entrevue terminée, nous sortîmes quand M. Sauvinet, cousin de M. Steenackers et qui avait assisté à notre conversation, nous a rejoints dans la rue.

—Il est bien entendu, nous a-t-il dit alors, que tout ceci restera entre nous, comme vous nous l'avez mandé dans votre lettre. Maintenant, M. Steenackers m'envoie vers vous pour vous demander s'il vous n'avez pas l'intention de lui donner une commission.

—Combien? dit-on.

—5,000 livres (125,000 fr.) sur un marché total de 2,700,000 fr.

M. Gray accepta. Après quoi nous sommes allés dîner à l'hôtel de Bordeaux.

Vers la fin du repas, on annonce de nouveau M. Sauvinet.

—M. Steenackers, nous dit-il, trouve, après réflexion, que 125,000 fr. ne sont pas une prime suffisante. Il demande à présent 250,000.

—Soit! dit M. Gray.

Il est convenu que les noms de MM. Steenackers et Sauvinet ne paraissent pas dans l'affaire. "C'est en mon nom, à moi Aspinwal, que sont souscrites les traites; c'est moi qui devais signer les reçus.

Le 27 et le 29 novembre, M. Sauvinet est arrivé à Londres apportant le contrat modifié, réduit à 2,000,000 francs. En conséquence de cette modification, M. Steenackers, spontanément, réduisait sa prime à 200,000 fr.

Sur les 200,000 fr., M. Sauvinet en a touché immédiatement 100,000 en billets de mille livres de la Banque d'Angleterre. C'est moi qui ai signé les reçus.

Voici des faits racontés en pleine cour de justice et sur lesquels, encore une fois, nous espérons que MM. Steenackers et Gambetta ne "dédaigneront" pas de nous fournir des explications. Aujourd'hui, comme aux jours précédents, nous sollicitons une réponse avec la plus grande modération et avec l'espoir que cette réponse sera complètement satisfaisante.

Voici la réponse adressée par M. Steenackers à la *Patrie*:

M. Steenakers adresse à la *Patrie* la lettre suivante, à l'occasion d'une affaire dans laquelle il aurait été compromis:

A M. le rédacteur en chef de la *Patrie*.

Monsieur le rédacteur,

Je viens de lire dans un journal la reproduction tardive de la lettre que vous avez reçue d'un de vos abonnés d'Angleterre, et l'extrait d'un compte rendu du procès plaidé devant la cour de l'Echiquier, procès dans lequel mon nom a été prononcé à propos des câbles, etc.

Je n'ai pas à vous répondre.

L'Assemblée nationale a nommé une commission des marchés à laquelle elle a délégué ses pouvoirs souverains. Et cette commission me fait l'honneur de m'appeler, il sera de mon devoir de lui donner à elle toutes les explications qu'elle jugera nécessaires, et je suis à ses ordres.

Permettez-moi, en attendant, de compter sur votre loyauté pour l'insertion de cette lettre dans votre prochain numéro, et j'aime à penser que les journaux qui ont reproduit vos articles voudront de même donner place à la seule réponse que j'aie à vous faire.

Agréez, etc.

STEENAKERS,
Ancien député, ancien directeur général des lignes télégraphiques.
19 août 1872.

La *Patrie* fait les réflexions suivantes sur cette lettre:

"Nous n'avons qu'un mot à ajouter à cette lettre. Le public jugera entre la déposition, portée devant la cour de l'Echiquier de la reine à Londres, et la fin de non recevoir invoquée par M. Steenakers.

Mais nous estimons que la commission de l'Assemblée nationale fait, par la lettre même de M. Steenackers, mise en demeure d'étudier minutieusement tous les détails du marché conclu entre l'*India Rubber* company et M. Steenackers, et de porter la lumière sur le fait si grave qui est produit devant la justice anglaise et qui reste jusqu'à présent si obscur, si inexpliqué."

—Un tirage au sort qui a eu lieu à Nancy, une grande quantité d'Alsaciens-Lorrains émigrants se sont présentés.

Dans un seul canton de Nancy, qui ne devait avoir que 200 conscrits, il y en a eu 690.

—On annonce que, sur Paris des médecins, Henri Rochefort, dont la gastralgie s'est considérablement aggravée, va être changé de prison.

Du château d'Oléron, l'auteur de la *Lanterne* a été transféré à Saint-Martin de Ré.

—Un farceur se présente au guichet de la gare de l'Ouest:

—Une troisième classe pour Versailles s'il vous plaît.

—Monsieur, il n'y a pas de troisième classe pour Versailles.

—Alors, donnez-moi un quatrième.

L'employé, colérique:

—Avez-vous votre muselière?


Décédé, hier après-midi, à 4 heures et demie, à l'âge de vingt-trois ans, OSCAR LOTZ, natif de la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu, aujourd'hui, jeudi, à trois heures et demie de l'après-midi. Le corps est exposé à la maison mortuaire, No 133, rue des Ursulines, entre Tremé et St-Claude.
De la part de sa mère.

**SERVICE FUNÈBRE.**

Un service funèbre, pour le repos de l'âme de feu JEAN MONLAUR, sera célébré vendredi, 13 du courant, à sept heures du matin, à l'église Notre-Dame de Bon Secours, rue Jackson. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.
De la part de sa veuve.

Bureaux de la Société d'assistance, de bienfaisance et d'assurance mutuelle de la vie en Louisiane, au No 120 de la rue Carondelet.—Nouvelle-Orléans, 10 septembre 1872.—Les membres de cette Société sont informés de la mort de Julia Steffen, décédée à Woodville, Miss., le 14 mars 1872; de la mort de John Bichler, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 24 mars 1872; de la mort de A. Porteous, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 29 mars 1872. Ils sont requis de payer, sans autre avis, aux bureaux de la Société, No 120 de la rue Carondelet, $1.25 sur chacun de ces décès, à dater du 15 octobre 1872, à quatre heures de l'après-midi.
R. W. YOUNG, Secrétaire.
1 sept—au 15

LES amis du Col. DAN. EDWARDS, croyant qu'aucun citoyen pratique et un honnête homme devrait occuper la place d'ADMINISTRATEUR DES AMÉLIORATIONS, le présentent respectueusement comme candidat à ce poste,—sujet à la nomination de la convention de fusion de la paroisse.
Le COL. EDWARDS est un digne représentant; aucun de ceux qui le connaissent ne met en doute son intégrité et ses capacités.
UN GRAND NOMBRE D'ARTISANS.
11 sept—6t

Bureaux de la Louisiana Equitable Life Insurance Company.—Nouvelle-Orléans, 10 septembre 1872.—A une assemblée régulière du Conseil des Directeurs, tenue le 19 août 1872, M. JOSEPH ELLISON, Président de la Compagnie, ayant offert sa démission à partir du 19 de septembre 1872, M. JAMES G. LOW a été unanimement élu pour remplir la vacance qui en résultait.
W. P. HARPER, Secrétaire.
11 sept—6t

Aux Votants Démocrates du Sème Ward.—Conformément à une résolution adoptée par le Comité Exécutif de l'Paroisse, des Démocrates, les votants démocrates de cé Ward sont, par le présent, notifiés que trois bureaux d'enregistrement seront actuellement ouverts, savoir: Ca au Wigwam à l'angle des rues Quartier et Chartres, un à l'angle des rues Bayou et St-Claude, et l'autre à l'angle des rues Johnson et Bayou.
Ces bureaux seront ouverts des heures A. M. à 2 P. M. et de 4 à 8 P. M.
OCTAVE MOREL, Président.
ARTHUR DUBOIS, Secrétaire. 11 sept.

Ralliez-vous! Ralliez-vous!—Attention! Club d'Orléans.—Les membres du Club d'Orléans appartenant à la partie de la rue du Canal jusqu'à John, sont requis de se réunir mercredi soir le 11 septembre 1872, à l'encoignure Poydras et Baronne, et ceux du Marché Ste-Marie. Par ordre du Président,
JEAN COUGOT, Secrétaire.
10 sept—2

Quartier-général du Club Démocrate du 6me ward.—Avis est donné à tous les démocrates de ce ward que, conformément à une résolution que le dit Club a adoptée à sa dernière assemblée et conformément à la résolution du Comité de paroisse, des livres pour l'enregistrement de tous les démocrates du ward seront ouverts, sous la surveillance du Comité d'enregistrement, du 7 du courant à la veille de l'élection. Ces livres se trouveront, jusqu'à nouvel ordre, Allée St Antoine No 32, près Royale, de 9 heures du matin à 9 heures du soir.
Par ordre de JOHN S. TULLY, Président.
GASTON BONNABON, 8 sept—2m—D. Merc. V.

**Taxes de Ville.**

Département des Finances.—Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans, 12 septembre 1872.—On rappelle aux contribuables de taxes qu'ils peuvent payer leurs comptes à ce bureau, sans aucuns frais de coût, jusqu'au 22 du mois courant.
Le registre prescrit par l'acte 73 sera complété dans quelques jours et sera déposé au bureau de l'enregistreur des hypothèques, où il opérera comme un lien, non seulement sur la propriété taxée, mais sur toute autre propriété appartenant au délinquant.
On rappelle également aux contribuables de taxes que l'intérêt et la pénalité s'accumulent journellement sur tous les comptes non payés.
On peut payer les taxes, comme avant, par un certificat à partir du mois courant.
JOHN S. WALTON, Administrateur des Finances.
12 sept—au 22

LES soussignés informent le public et leurs nombreux amis et connaissances, qu'ils ont fait l'acquisition de la Barre (buvette) No 2 pour le jour du pique-nique du Club d'Orléans qui aura lieu DIMANCHE, 15 septembre, sur les terrains Delachaise. Les boissons seront du premier choix.
11sept—M ALEXANDRE & JOE CAILLIOT

A dater du 7 courant, M. L. A. BARJAC est seul chargé de ma procuration, tout pouvoir antérieur ayant été révoqué.
J. M. CARTIER.
Nlle-Orléans, 9 sept. 1872. 10 sept—3t

**Demande de Jardinier.**

ON demande un EXCELLENT JARDINIER à la Pointe Orléans. S'adresser aux Nos 77 et 79 de la rue Poydras, MERCREDI, 11 du courant. 10 sept—2

**Achetez le Bijou de Boîte à Musique.**

Qui a remporté la Médaille en or. Il s'en est vendu plus de 3,000.

LE "GEM" ou bijou, est non seulement le MEILLEUR instrument de ce genre, mais encore celui qui COÛTE LE MOINS. Faite EXCLUSIVEMENT pour nous et mise en mouvement par le RESSORT MALLISON PATENTÉ—le seul qui ne se dérange jamais—cette boîte BIEN SUPÉRIEURE à celles des autres fabriques. Cette boîte exécute les instruments de qualité inférieure. Elle joue 12 airs qui plairont aux personnes patriotiques, sentimentales et religieuses. Elle est de bois de rose et de noyer, parfaitement montée et garantie pour trois ans. Le prix en est de $15. On l'envoie partout en recevant la somme. On demande des agents qui habitent la localité et des agents voyageurs qui seront une commission de cinquante pour cent. "C'est pour eux une excellente occasion."
La maison fera parvenir, moyennant $10—prix de gros—Un échantillon, accompagné d'instructions imprimées, à ceux qui voudront vendre ces instruments, etc.
SANDERS & WAYNE, St-Louis, Mo.

**Pour le Hâvre.**

Jour de départ, 28 septembre.—Le navire paquebot américain BADEN, capitaine Dyer, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et étant à bord, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
W. R. BUDDENDORFF & SON, No 15 de la rue Carondelet.
16 sept

AVIS.—Compagnie de Soufre et de Mines de Calcasieu.—7 septembre 1872.—Avis est donné aux actionnaires de cette Compagnie que le dernier versement de cinq piastres par action, ordinaire et préférée, a été appelé par le Conseil de direction et doit être effectué le 13 septembre 1872, aux bureaux de la Compagnie, No 3½ de la rue Carondelet.
ALEX. BONNEVAL, Secrétaire.
8 sept—15t

**Reçu par steamer Chrysolite.**

600 flacons Huile Foie de Morue, Hogg et Jongh; 425 flacons Vin Quinium Labarraque et Grimault; Quina Laroche, Capsules Ricord, Raquin, Matico, Mathey Caylus, Injections Ricord, Cadet, Matico et Brou, Phénol Bobœuf, Sirop Lactucarium Lamouroux, Briant, Sirop Raifort Iodé Grimault, Sirop Digitale Labélonye, Sirop Hypophosphite Chaux, Sirop Sève Pin & St George, Siron et Vin Lacto Phosphate Chaux, Sirop Portal, Elixir et Vin Pepsine Bondant, Vin Quinquina au Malaga, Élixir Alimentaire Ducro, Liqueur et Pilules Laville, Pastilles Vichy, Pastilles Lactates Alcaline & Pepsine, Dragées Santonine Grimault, Pelletier & Colins, Vin Seguin, Charbon Belloc, Poudre Rogé, Cigarettes Espic et Cannabis Indica, Pâtes Pectorales, Nafé, Lalou, Regnauld, Guarana, Papier Fruneau contre l'asthme, Extraits Quinquina gris et Calisaya, Huile amande douce, Eau de Rose et de Fleurs d'Oranger triple, Moutarde Rigolot en feuilles, etc., etc.
A vendre au plus bas prix du marché.
Par E. MONTEUSE & CO., Coin Bienville et Chartres.
6 sept—1PP

**Avis.**

APRÈS un séjour de quinze années en Afrique, où j'ai acquis connaissance des remèdes employés par les Arabes pour la guérison des rhumatismes, remède aussi simple que sûr pour la guérison radicale de ces sortes de maux,—de retour en France et principalement à Paris, je me suis appliqué particulièrement à ces sortes de cure qui m'ont réussi. Les Arabes guérissent aussi de beaucoup de personnes à la Nouvelle-Orléans atteintes par cette maladie, je suis venu les mettre à leur disposition de leur part, garantissant une guérison aussi sûre que prompte.
Mon adresse est Ar J. Welsch, rue Washington, No 68, entre les rues Laurel et Annonciation.
16 sept—1m

**BANQUE DU PEUPLE.**

Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1872.

LE CONSEIL des Directeurs et les Officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

| | |
|---|---|
| A. MOODLA | JOS. DAVID, |
| F. JAUFROID, | O. W. DUNBAR, |
| M. BERWIN, | R. ENGLAND, |
| M. A'LLAMBIAS, | J. F. GOURDAIN. |

B. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.

A. D'HEMECOURT, HENRI CHAURANT

**La seule Fabrique DE CONFISERIE AU SUD**

Avec une Usine à vapeur,

**H. CHAURANT & CO.**

Successeurs à E. TURPIN (RED STORE)

93 . . . Rue Vieille-Levée . . . 93

La seule Maison Française et la plus ancienne Fabrique de CANDI à la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (Médailles avec Prime au Louisiana State Fair). GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc. CHOCOLATE. Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX, SIROPS au jus de fruits, INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité. Importateurs de jus de fruits, tels que: FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, &c.
H. CHAURANT & Co., RED STORE, 93 . . . Rue Vieille-Levée . . . 93

**Allez à la Maison de Deuil,**

31 . . . RUE BOURBON . . . 31

ET vous y trouverez un choix de marchandises fraîches pour deuil, telles que: TAMISES légères, MOUSSELINES laine 3|4 que do 3|4, GRENADINE soie, CRÊPES anglais de toute largeur, BARÈGES soie pour voiles, etc.
A. LARRY.

**L. MAC CARTHY,**

IMPORTATEUR ET MARCHAND DE Cigares de la Havane. CAFÉ, SUCRE ET CONFITURES.
A l'angle des rues BIENVILLE ET VIEILLE-LEVÉE. Nouvelle-Orléans.
Lock Box No 794 du Bureau de Poste.

**MERINOS POUR COUVENT.**

NOUS appelons l'attention des acheteurs sur notre choix de Mérinos de couleur et noir, reçu par le steamer "St Louis".
D. H. HOLMES, No 15, rue Bourbon, et No 155, rue Canal.

**Propriétés à vendre et à louer.**

**A vendre pour cause de décès.**

UN établissement de FERBLANTERIE faisant de bonnes affaires, avec une excellente clientèle, situé au No 123 rue Bourbon, entre les rues Toulouse et St. Pierre. Conditions avantageuses. S'adresser sur les lieux, ou chez Mme Vve JULES JACQUES, au No 15, à l'encoignure Tremé et Esplanade.

**AVIS Aux Propriétaires ayant des maisons vides.**

AYANT beaucoup de demandes de maisons à louer de toutes capacités, ainsi que des maisons dans tous les quartiers de la ville, et n'ayant pas un nombre suffisant pour la demande, j'invite les propriétaires qui en auraient de vides maintenant ou qui en auront plus tard, de les faire inscrire à mon bureau.
Comme ma commission est moindre que la perte de 15 jours de loyer, et que les propriétaires n'ont rien à payer pour la publication de leurs propriétés dans mon Bulletin, et pour la confection des baux, des billets et des écritures, j'espère qu'ils comprendront qu'il est de leur intérêt et de leur avantage de me donner, sans délai, la charge de la location de leurs maisons.
J'ai aussi des demandes de terrains à bâtir dans les rues Remparts, Esplanade, Claiborne et Chemin du Bayou ou dans les environs de ces rues.
B. NAUTRÉ, Agent de Propriétés, rue Bienville, No. 79, entre Royale et Bourbon.

**Vente pour changement de Commerce.**

UNE BOULANGERIE avantageusement située dans le Second District, parfaitement achalandée et offrant les plus grands avantages à l'acquéreur. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de "l'Abeille."

**A Louer,**

La maison de résidence à deux étages N° 169 rue Bourgogne, entre St-Anne et Dumaine, composée de deux salons, quatre chambres à coucher, avec gaz et les dépendances. Aussi, la maison de résidence, basse, No 169, rue des Remparts, entre Ste-Anne et Dumaine, composée de deux salons, deux chambres et deux chambres mansardées, avec gaz et dépendances. S'adresser à BEN O'CONNELL. 10 sept P. O. Box 967 ou au N° 161 Bourgogne.

**A Vendre,**

GROCERIES. La Grocerie située au coin des rues Marais et Ursulines, et ayant une bonne clientèle. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 11 sept—3

**A Louer,**

DEUX MAGASINS en briques, à quatre étages, situés rue Conti, Nos 25 et 33, entre Chartres et Vieille-Levée, près de la Levée. Possession au premier octobre prochain. S'adresser à J. TURCOTTE, 132, Canal, coin Baronne.

**A VENDRE POUR CAUSE DE MALADIE,**

LA BOUTIQUE DE BARBIER située encoignure Marais et Orléans. Pour les conditions, s'adres er sur les lieux.

**A Louer,**

Le 1er octobre, une excellente maison, admirablement située, ayant tous les agréments modernes, à proximité du marché et de trois lignes de chemins de fer. Elle porte le No 211 de la rue Dryades, entre Joséphine et St-André. Pour plus de détails, s'adresser à R. CONERY, Au coin des rues Canal et Dolla.

**A Louer,**

Plusieurs Jolies Résidences.

La demi-maison, en briques, N° 31 rue des Ursulines, ayant appartements, une grande chambre dans l'attique, avec cabinets, les dépendances, les installations de gaz et hydrant.

La maison à étage N° 251 rue Bienville, 6 appartements avec de grandes dépendances, citerne, gaz et hydrant, jardin, etc. Possession au 1er octobre prochain.

La maison à étage N° 291 rue Douane, 5 appartements, les dépendances, installations de gaz et hydrant.

La demi-maison à étage N° 460 rue de Chartres, entre les rues Mandeville et Espagne, 4 appartements et les dépendances, citerne et hydrant.
S'adresser à A. C. TREMOULET, 43 Vieille-Levée.

**A Louer,**

Le MAGASIN No 31 rue Decatur, ci-devant Vieille-Levée, entre Douane et Bienville; pour les conditions, s'adresser au No 41 rue Douane.

**A Louer,**

UNE DEMI MAISON BASSE, No 410 de la rue Dauphine, ayant deux chambres, grand cabinet, galerie, cuisine et chambre à domestique, installations de gaz, hydrant, cave. Elle vient d'être mise à neuf. Egalement, une maison basse, attenante, ayant quatre chambres, deux cabinets, galerie, cuisine haute ayant six chambres, grande cour carrelée, gaz, hydrant, cave, &c. On loue particulièrement ces maisons libérales. S'adresser à M. ROLLOT, rue Toulouse, No 48, près Royale, de 11 heures à midi. Les chars passent en face des propriétés.

**A louer.**

La maison à étage No 99 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine, bonne pour une petite famille. Possession en sera donnée le 1er septembre. S'adresser rue de l'Esplanade No 91, ou au bureau de l'Abeille.

**A Louer.**

Une maison basse, à quatre appartements, deux cabinets, gaz et waterworks, située rue des Ursulines, entre Remparts et Bourgogne, No 160. S'adresser sur les lieux.

**A Louer,**

Le MAGASIN situé rue de la Vieille-Levée, No 2, près de la rue du Canal, en face du Bureau de Poste. On en donnera possession le 1er Nov. prochain. S'adresser au No 14, Commercial Alley.

**A Louer,**

La maison à étage No 91 1|2 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine, venant d'être complètement réparée, et convenable pour une petite famille. Possession immédiate. S'adresser No 91 rue de l'Esplanade, ou au bureau de l'Abeille.

**A Vendre,**

Une jolie maison de résidence meublée, avec une petite ferme de 30 arpents, jardins, verger, potager, chevaux, vaches laitières, voiture, instruments aratoires, etc., située sur la rivière Tchefuncte, entre Madisonville et Covington, à quatre ou cinq milles de Mandeville. Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'Abeille.

**GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,**

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT Du Candi de gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de Candis nougats, Candis Star, Candi amer (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Popping Kisses américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX crus et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que: Boîtes de fantaisie, Cornets de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de roses, Vases de tous genres, Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

NORMAN & REISS — Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

RUE VIEILLE-LEVÉE, FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

**Sirops de Fruits.**

FRAISES, FRAMBOISES, MÛRE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

**Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.**

POUR LE 11 SEPTEMB.—CLASSE No 217

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 23 | 19 | 5 | 73 | 39 | 26 | 29 | 71 | 47 | 62 | 52 | 67 | 20 | 42 |

Les tirages ci-dessus, publiés dans les principaux journaux, se font en public et journellement, sous la surveillance de la Compagnie. HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs. Coin St. Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. Nous certifions que les tirages ci-dessus sont exacts. Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 11 Septembre, 1872.
H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

**Avis.**

A dater du 1er septembre 1872, le tarif suivant a été adopté par les presses suivantes:

TAUX DE COMPRESSION. Pour les ports étrangers ... 75c par balle. Pour les ports domestiques ...

FRAIS QUE PAIENT LES EXPÉDITEURS. Charroi au bâtiment ... 25c par balle. Couverture de compresseurs d'office ... Pesage ... Etiquettes ... Le coton doit être enlevé de l'ordre ... Pas de frais. ... 25c par balle.

PETITS NOMBRES. ... 50c par balle. ... 15c par balle.

CHARROI EXTRA. Sur coton provenant du navire ou au steamer, aux frais de l'expéditeur ... 50c par balle.

Levee Steam Cotton Press Co., J. C. Denis, Président. Orleans & Shippers, Virginia & Mississippi, Factors' Press, Phenix, Atlantic, Union, Commercial Press, Natchez, Penn, Canal, Jackson, Fee Simon, Alabama & Factors' Press, Memphis Press, Louisiana, Merchants', Crescent City & Fire Proof, Pelican Press, Cooper, Kentucky Press — Sam Boyd & Co., Hamilton Lewis, & Lyle, Wm. Aldritt, H. H. Baker & Co., M. J. Bunts & Co., A. P. Mason, Smith & Goldsmith, L. A. Levy Jr, W. B. Frankbaur & Co., J. C. VanWickle, O'Brien & Co., Chas. Renard, S. Howard, J. R. Groves & Co., R. K. Bryant, F. Eastbourn, J. P. Moore & Co., J. Randolph, J. P. Conlin & Co., Lipscomb & Campbell.

**PRIX ENCORE REDUIT**

A LA Galerie originale de cadres à $1 CHROMOFERROTYPES A 25 Cents. Seulement—faits et livrés en quelques minutes. QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU. Une véritable PHOTOGRAPHIE CARTE de visite, à 50 CENTS seulement—faite et livrée en une ou deux heures, par mon nouveau procédé.
J. W. PETTY, Au No 131 de la rue du Canal.

**Avis aux Chasseurs.**

Je viens de recevoir un fort assortiment de Fusils à aiguilles, et aussi des Lefaucheux, avec un choix de Munitions variées, que je vendrai au plus bas prix de la ville.
J. F. DITTRICH, No. 81 rue de Chartres.

**INSTITUT ST-CHARLES**

DIRIGÉ PAR Mme Macé-Lefranc, Pensionnat et Externat de Demoiselles, 164 et 166 rue Dumaine. La réouverture des classes aura lieu dans cette Institution Lundi prochain, 2 septembre. Pour prospectus et informations s'adresser à la Directrice.

**LA CHAPELLERIE J. J. ALBERT,**

Au No 30 de la rue de Chartres, (Coin Douane.) Reçoit un assortiment et à ses dernières formes de CHAPEAUX et CASQUETTES d'hommes, de jeunes garçons et d'enfants, de dames et de demoiselles. Ces articles sont conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne. Les marchands qui sont actuellement en ville trouveraient leur intérêt à venir examiner le stock et s'assurer des prix avant de faire leurs achats ailleurs.

**J. SAGET**

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'il vient d'arriver d'Europe avec un grand assortiment d'armes de chasse à l'usage des chasseurs louisianais, qu'il vendra en gros et en détail. Fusils, portant parfaitement et les canons sont garantis. Prix du détail: $14, $15, $20, $25, $30, $35, $40, $45, $50. Le prix des fusils en baisse varie suivant la qualité. M. SAGET vend les revolvers de sa fabrique de $5 à $60. Les magasins de M. SAGET sont situés, l'un, rue de Chartres 150, l'autre, (ancien magasin TIGNIERE) 122, Chartres.

**CAZAUX & VERGNOLE**

IMPORTATEURS, VINS, LIQUEURS, &c. FABRICANTS DE SIROPS.